

Formulation de crèmes et laits cosmétiques à base du beurre de karité du Burkina Faso

TOE NLS (1), SEMDE R (1), BARRO-TRAORÉ F (1, 2), TRAORÉ A (1, 2), GUISSOU IP (1, 2)

(1) UFR/SDS, Université de Ouagadougou,
03 BP 7021 Ouagadougou 03, Burkina Faso.

(2) CHU Yalgado Ouédraogo, 03 BP 7022 Ouagadougou 03, Burkina Faso.

Introduction :

Le beurre de karité, dont le potentiel de production annuelle du Burkina Faso est d'environ 30 000 tonnes, est une matière grasse semi-solide, riche en acides gras insaturés et en insaponifiables [1, 2]. Recherché en cosmétologie pour ses propriétés protectrices et régénératrices cutanées et capillaires, il est souvent incorporé dans certains laits et crèmes commerciaux, mais à l'état raffiné et en faible quantité (1 à 10 % m/m).

Objectif :

L'objectif de cette étude était de rechercher les conditions optimales d'utilisation du beurre de karité produit localement en cosmétologie et en pharmacie.

Méthodologie :

Différentes formulations de crèmes et de laits, constituées d'eau (phase interne), de conservateurs antimicrobiens (méthyl et propyl parabens), d'émulsifs non ioniques (Span 60 et Tween 60) et d'échantillons de beurre de karité (phase interne) provenant de 3 régions différentes du Burkina Faso, ont été préparées par la technique d'émulsification directe [3] et de manière standardisée. Elles ont été ensuite caractérisées du point de vue organoleptique, physico-chimique et psycho-rhéologique.

Résultats :

Les résultats obtenus montraient que :

- la quantité d'émulsifs requise pour stabiliser les formulations (20 à 25 % m/m par rapport à la quantité de la phase interne), ainsi que le pH et la viscosité des préparations varient en fonction de l'origine du beurre de karité, probablement à cause de la différence des méthodes d'extraction.
- l'accroissement de la teneur en beurre de karité permet d'obtenir des laits (10 à 15 % m/m) et des crèmes (20 à 30 %) homogènes et stables vis-à-vis de la séparation de phases, pendant plus de 2 mois de conservation à la température ambiante ;
- l'aspect et la facilité d'étalement des laits et des crèmes obtenus sont comparables à ceux des produits cosmétiques similaires trouvés sur le marché.

Conclusion :

Le beurre de karité produit par nos groupements féminins peut donc être utilisé par les sociétés pour la fabrication des laits et crèmes cosmétiques et pharmaceutiques.

Références

1. Ouédraogo A. Les produits du karité burkinabé. Projet National Karité, Ouagadougou, 2000.
2. Bertrand A, Bjelic L. Projet scientifique, CPE, Lyon, 2003.
3. Coumont H, et al. Mémento de Pharmacie Galénique, Bruxelles, 1995